

## L'ex-activiste italien sera-t-il extradé ?

Arrêté dans le Morbihan, Vincenzo Vecchi risque l'extradition vers l'Italie. Décision de la cour d'appel de Rennes le 23 août.

Lunettes, fine moustache, plutôt frêle, Vincenzo Vecchi a suivi toute l'audience sans broncher. L'ex-activiste anticapitaliste a seulement pris la parole pour confirmer son nom, sa date de naissance et être bien l'homme visé par deux mandats d'arrêt européens émanant des autorités italiennes. Installé depuis huit ans près de Rochefort-en-Terre (Morbihan), le quadragénaire n'a pas tiqué quand les magistrats de la cour d'appel de Rennes lui ont signifié que leur décision serait rendue vendredi 23 août, à 10 h.

### Renvoi en Italie requis

Doit-il être renvoyé en Italie, où l'attendent deux peines de onze ans et six mois de prison ? C'est la question complexe que les juges devront trancher, à la suite de son arrestation, jeudi, par la brigade nationale de recherche des fugitifs. La justice transalpine le recherche pour deux condamnations. L'une pour sa participation aux émeutes anti-G8 de Gênes, à l'été 2001, l'autre pour sa présence à une manifestation antifasciste interdite, à Milan, en 2006.

À l'audience, son avocate, M<sup>e</sup> Catherine Glon, a estimé que les conditions légales n'étaient pas réunies pour une exécution immédiate des mandats d'arrêt européens. « Je plaide pour une demande d'information complémentaire auprès des autorités italiennes, afin de faire connaître les conditions dans lesquelles il a été condamné. En



Près de 200 personnes se sont réunies à Rennes, hier.

l'état, la cour ne peut absolument pas savoir ce qui est imputé à mon client. »

Un peu plus tôt, l'avocat général avait demandé sa « remise aux autorités italiennes, en vertu du mandat d'arrêt de la cour d'appel de Milan, assorti d'une peine de quatre ans d'emprisonnement pour dévastation, violence, menace à un officier de police et port d'armes ». Le magistrat a toutefois considéré l'autre mandat d'arrêt, soit la plus lourde condamnation pour les faits de Gênes, comme « incomplet ».

Dans l'attente de la décision judiciaire, Vincenzo Vecchi reste en détention à la maison d'arrêt de Vezin-le-Coquet, près de Rennes. Son avocate a déposé une demande de remise en liberté. La justice a deux semaines pour se prononcer.

Marin DU COUËDIC.